

تونس في : 03/04/2018

رقم: 2018/12

منشور رسمي

المستند الوحيد لأسعار الأدوية بالبلاد التونسية

- قرار سحب:

*Par Décision du Ministère de la Santé N° 7163

Le lot de la spécialité pharmaceutique suivante est retiré du marché

Code Produit	Libellé Produit	lot à retirer	Laboratoire	Motif
302094	DEPAKINE CHRONO 500mg Comp. Pell. Séc. LP FI 30	ST024	SANOFI-AVENTIS PHARMA TUNISIE	« La présence de comprimés différents des comprimés habituels de la spécialité Dépakine-chrono et qui correspondent aux comprimés de la spécialité Aprovel 300mg comprimés pelliculés »

Le retrait du commerce de ce lot doit se faire immédiatement.

Le retour doit se faire dans un délai ne dépassant pas les 45 jours à partir de la date de la présente circulaire.

*Par Décision du Ministère de la Santé N° 7165

Le lot de l'article suivant est retiré du marché

Code Produit	Libellé Produit	Lot à retirer	Laboratoire	Motif
-	CO-COMFIT GANTS CHIRURGICAUX	025/17	ADHE-ELS	« Présence de filaments »

Le retrait du commerce de ce lot doit se faire immédiatement.

 عن الرئيس المدير العام
 للصيدلية المركزية التونسية